# Acte à classer

#### 2024-03-19-D212

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2024-03-21T17-02-43.00 ( MI251788858 )

Identifiant unique de l'acte :

073-257302257-20240319-2024-03-19-D212-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Budget Primitif pour l'exercice budgétaire 2024

Date de décision : 19/03/2024 JEIÉ. Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales 7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. Budget primitif

Identifiant unique de l'acte antérieur :

<u>Délib 212 SMIL 19 mars 2024 BP 2024</u> **Multicanal** : Non Acte:

signé.PDF

Classer

Annuler

Date 21/03/24 à 17:01 Préparé Date 21/03/24 à 17:02 **Transmis** Accusé de réception

Date 21/03/24 à 17:07

Par PERRIER Laurent Par PERRIER Laurent

# SYNDICAT MIXTE DES ISLETTES DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf du mois de mars, convoqué par lettre du 6 mars 2024 adressée à chacun de ses membres, le Comité Syndical s'est réuni, avec leur accord et à titre exceptionnel, dans les locaux de la Mairie de Valmeinier, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Président du Syndicat Mixte.

Le Comité Syndical est composé de six membres en exercice.

A l'ouverture de la séance, à 14 heures 00 :

sont présents : Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Monsieur Pascal BAUDIN, Madame Nathalie FURBEYRE, Monsieur Christian GRANGE, Monsieur Olivier THEVENET, Madame Sophie VERNEY.

est absent: /.

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant, le Comité Syndical délibère.

Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire Madame Sophie VERNEY.

Le nombre de votants est de six (6).

La décision est prise à l'unanimité.

#### Objet: Budget Primitif pour l'exercice budgétaire 2024.

Le Président expose au Comité Syndical les diverses caractéristiques du projet de budget primitif pour 2024 du Syndicat.

## Il précise à cet effet :

- que le budget 2024 du Syndicat comprend une inscription de 100 000,00 € au titre des charges à caractère général correspondant principalement aux charges locatives et de gestion (en partie à refacturer) pour le fonctionnement de la Maison de Valmeinier, une inscription de 1 200,00 € sur la ligne frais de personnel et un crédit de 150 000,00 € au titre des frais financiers et de 1 100 000,00 € au titre de l'amortissement du capital de la dette pour emprunt ;
- que le résultat de fonctionnement reporté en section de fonctionnement s'élève à 877 552,34 € ;
- que la section de fonctionnement comporte également une recette prévisionnelle de 12 304,52 € représentative de la redevance devant être acquittée par des commerçants de la station pour l'occupation d'un terrain du domaine public du Syndicat ;
- que sont prévues des recettes de location de locaux dans la Maison de Valmeinier pour 23 000,00 € et de remboursement de frais liés à la redéfinition des conditions d'occupation des locaux et des espaces dans la Maison de Valmeinier ;
- qu'une recette de 1 050 000,00 €, correspondant aux contributions communale (349 965,00 €) et départementale (700 035,00 €), nécessaires à l'équilibre du budget du Syndicat Mixte, est prévue en section de fonctionnement ;
  - que, figurent notamment au chapitre 024 en recettes d'investissement :
    - un montant de 20 000,00 € correspondant à la cession à la SEMVAL d'un local à aménager en bureaux situé sur les niveaux supérieurs de la Maison de Valmeinier;
    - un montant de 10 000,00 € correspondant à la cession à M. Antoine PAUTAS de parcelles situées au Châtelard d'en Haut à Valmeinier, au titre de la construction d'un bâtiment agricole ;
    - un montant de 2 000,00 € correspondant à l'échange sans soulte de parcelles de terrain avec Mme Anna JOET (dont la contrepartie figure à l'article 2111 en dépenses d'investissement);
    - un montant de 1 209,00 € correspondant à la cession à l'Ecole de Ski Français de Valmeinier de 13 m² pour la création d'un local de rangement de matériel de skis.

Le Président explique, par ailleurs, que le budget comprend les inscriptions de crédits nécessaires à l'amortissement des biens et avances imputés sur des comptes d'imputation définitive en immobilisations, dans le prolongement de la délibération du Comité syndical du 19 décembre 2019 (prévision de dépense de fonctionnement et de recette d'investissement pour  $278\ 336,00\ \mbox{\em e}$ ).

Le Président invite le Comité Syndical à se prononcer.

## LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré

- Vu l'exposé du Président,
- Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles du Livre III de sa deuxième partie, du Livre III de sa troisième partie, des Livres II et VII de sa cinquième partie,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte approuvés par délibérations de la Commission Permanente du Conseil Général et du Conseil Municipal de Valmeinier du 8 novembre 1996, et notamment leurs articles 7 et 9,
- Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 1997 portant création du Syndicat Mixte des Islettes,
- Vu la délibération du Comité Syndical du 13 juillet 2022 relative à la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023,
- Vu la délibération du Comité Syndical du 5 avril 2023 approuvant le budget primitif pour 2023 du Syndicat Mixte des Islettes,
- Vu la délibération du Comité Syndical du 11 décembre 2023 et du 29 février 2024 relative au débat d'orientations budgétaires pour 2024 du Syndicat Mixte des Islettes,
- Vu le compte administratif et le compte de gestion du Syndicat Mixte des Islettes pour l'exercice 2023,

#### décide

- Article 1er: d'adopter, selon la nomenclature M57, le Budget Primitif pour 2024 du Syndicat Mixte des Islettes tel qu'il figure en annexe à la présente délibération;
- Article 2 : d'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;
- Article 3: de donner délégation au Président afin de réaliser, le cas échéant, tout placement de trésorerie dans les conditions définies par les articles L. 1618-2 et R. 1618-1 du Code général des collectivités territoriales, et de conclure à cet effet les actes nécessaires, conformément aux dispositions des articles précités.

Fait et délibéré à Valmeinier, Le 19 mars 2024.

Christian GRANGE.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	=
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	ORTS	<b>A</b>
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 769 991,98	2 562 422,66
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 792 430,68	(si solde positif)
	=	=	Ш
	Total de la section d'investissement (2)	2 562 422,66	2 562 422,66
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 986 946,08	1 110 430,64
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 036,90	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 877 552.34
	11	п	Ш
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 987 982,98	1 987 982,98
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 550 405,64	4 550 405,64

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes, aux recettes, aux fechanes and annuel leu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressontissent de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressontissent de la comptabilité des engagéments ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

<sup>(3)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	879 943,14	0,00	669 991,98	0,00	669 991,98
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	879 943,14	0,00	669 991,98	0,00	669 991,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 090 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	1 090 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 969 943,14	0,00	1 769 991,98	0,00	1 769 991,98
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
041	sections (7) Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 969 943,14	0,00	1 769 991,98	0,00	1 769 991,98
	IOTAL	1 909 943,14	0,00	1 /03 331,38	0,00	+

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

792 430,68

2 562 422,66

=

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	784 503,22	0,00	792 430,68	0,00	792 430,68
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	33 209,00	0,00	33 209,00	0,00	33 209,00
Total d	es recettes financières	817 712,22	0,00	825 639,68	0,00	825 639,68
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	817 712,22	0,00	825 639,68	0,00	825 639,68
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 658 398,14		1 458 446,98	0,00	1 458 446,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	278 336,00		278 336,00	0,00	278 336,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 754 446,36	0,00	2 562 422,66	0,00	2 562 422,66

1 936 734,14

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 562 422,66

1 736 782,98

0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

1 736 782,98

1 736 782,98

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

Total des recettes d'ordre d'investissement

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- $(10) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041.$
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	104 000,00	1 036,90	98 963,10	0,00	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	105 200,00	1 036,90	100 163,10	0,00	101 200,00
66	Charges financières	185 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			1 036,90	250 163,10	0,00	251 200,00
		•		-		
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 658 398,14		1 458 446,98	0,00	1 458 446,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	278 336,00		278 336,00	0,00	278 336,0
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,0
	les dépenses d'ordre de	1 936 734,14		1 736 782,98	0,00	1 736 782,9
fonctio	nnement					
	TOTAL	2 226 934,14	1 036,90	1 986 946,08	0,00	1 987 982,9
		,,,,,	. 222,30		2,30	+
			D.	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
				OF REGULTAT REP	JANE OU ANTIOIFE	=

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 987 982,98

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 595,62	0,00	37 304,52	0,00	37 304,52
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 051 168,16	0,00	1 050 126,12	0,00	1 050 126,12
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 000,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
Total d	es recettes de gestion courante	1 110 763,78	0,00	1 110 430,64	0,00	1 110 430,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 110 763,78	0,00	1 110 430,64	0,00	1 110 430,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
. 5.,,640	Onctonnement					
	TOTAL	1 110 763,78	0,00	1 110 430,64	0,00	1 110 430,64
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OLI					ORTE OU ANTICIPE	877 552 34

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	877 552,34

= TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 987 982,98

### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 736 782,98
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	669 991,98	0,00	669 991,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 769 991,98	0,00	1 769 991,98

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 792 430,68	
	792 430,68

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 562 422,66

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	100 000,00		100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 200,00		1 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	278 336,00	278 336,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 458 446,98	1 458 446,98
	Dépenses de fonctionnement – Total	251 200,00	1 736 782,98	1 987 982,98

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 987 982,98

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		278 336,00	278 336,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 458 446,98	1 458 446,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	33 209,00		33 209,00
	Recettes d'investissement – Total	33 209,00	1 736 782,98	1 769 991,98

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	792 430,68
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 562 422,66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	37 304,52		37 304,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 050 126,12		1 050 126,12
75	Autres produits de gestion courante (8)	23 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 110 430,64	0,00	1 110 430,64

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	877 552,34
		=
TOTAL DES REC	ETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 987 982,98